



Violence sur mineur par un mineur

Par **muriel81**, le **26/06/2015 à 11:33**

bonjour, rnje suis une maman inquiète mon fils de 13 ans à donner un coup de genou à un autre enfant du même age. ce qui a provoqué le nez cassé et 4 points de sutures. et plusieurs jours itt.rnles parents ont porté plainte contre mon fils.rnje souhaiterai savoir ce que mon fils peut avoir.rnc'est la première fois que mon fils fait un tel acte incompréhensif. rnmerci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **27/06/2015 à 14:28**

Bonjour,rnrnFaites une déclaration d'accident à votre assureur Responsabilité Civile (contrat habitation), celui-ci prendra en charge les frais de la victime.rnrnPour les sanctions pénales, de 13 à 16 ans, un ado encourt la moitié des peines prévues pour un adulte. Voyez votre avocat.